


5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Laske Caroline (supplée Van Malleghem Pieter-Augustijn) ; Van Malleghem Pieter-Augustijn ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le droit américain est très vaste, et il ne saurait être question d'en fournir un panorama autre que partiel durant les heures prévues. Les matières dépendront principalement des professeurs invités à donner ce cours. En toutes hypothèses, on assurera que les étudiants aient une introduction au droit constitutionnel américain, ainsi qu'au droit économique américain. D'autres thèmes pourront être abordés, en fonction des spécialités des professeurs et des intérêts des étudiants. L'enseignement sera donné sous la forme de questions dirigées aux étudiants et que ces derniers devront aborder en tenant compte des documents lus avant la séance. Les documents seront des arrêts de jurisprudence, mais aussi des textes plus fondamentaux comme la constitution américaine. Une farde de documentation sera fournie aux étudiants dès le début des leçons.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Connaître et comprendre</p> <p>Connaître et comprendre le rôle de la norme, les principes gouvernant son élaboration et son application, les étapes essentielles de l'évolution du droit, le contenu des principales règles du droit positif belge, l'impact sur celui-ci des normes européennes et internationales et les traits essentiels de certains systèmes étrangers.</p> <p>1.2. Connaître les étapes essentielles de l'évolution du droit et de ses institutions, de même que les courants de la pensée juridique.</p> <p>1.3. Comprendre le rôle de la norme, du juge et des autres acteurs du droit dans un Etat de droit moderne.</p> <p>1.6. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.</p> <p>1.8. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits en néerlandais et en anglais ou en allemand.</p> <p>1.9. Être capable de suivre un cours universitaire en néerlandais et en anglais ou en allemand.</p> <p>Communiquer</p> <p>Communiquer de manière claire, précise et structurée le fruit d'une recherche et le résultat d'une analyse juridiques, dans le respect le plus absolu des règles gouvernant la production scientifique.</p> <p>3.1. Exprimer à haute voix, de manière vivante et structurée le contenu d'un savoir, le fruit d'une recherche ou le résultat d'une analyse juridique dans un français clair et précis dont le registre est adapté au contexte et aux qualités des interlocuteurs [exposé, entretien, conversation, plaidoyer, etc.] et être capable d'en faire de même par écrit.</p> <p>3.3. Participer à une conversation courante de difficulté moyenne dans une autre langue que le français (néerlandais ou anglais).</p> <p>S'interroger et s'impliquer</p> <p>S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit.</p> <p>4.1. Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.</p> <p>S'ouvrir</p> <p>S'ouvrir aux autres, aux autres sciences humaines, aux relations qu'elles entretiennent avec le droit et, le cas échéant, à d'autres cultures juridiques ou au monde professionnel.</p> <p>6.1. Travailler en équipe avec convivialité et efficacité, et dans le respect du débat contradictoire, pour mener une recherche ou une discussion collective, dont le résultat engage solidairement tous les membres du groupe.</p> <p>6.2. Connaître et comprendre les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.</p> <p>6.3. Faire fructifier l'ouverture intellectuelle résultant de connaissances approfondies en droit ou de connaissances d'initiation dans d'autres sciences humaines, ou encore d'un stage de la pratique juridique selon son choix de mineure.</p>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les étudiant.es écrivent un papier de cinq pages sur un sujet de leur choix lié aux thématiques abordées dans le cadre du cours.
Ressources en ligne	Les documents servant de support au cours et nécessaires à la préparation des séances sont mis à disposition via Moodle au fur et à mesure de l'avancement du cours
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Approfondissement en droit	APPDRT	5		
Mineure en droit (ouverture)	MINODROI	5		